



## ELECTIONS PROFESSIONNELLES : PRESENTATION DES LISTES CGT



### LE 30 MAI : DEPOT DES LISTES DE CANDIDATS AUX ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Conformément au protocole d'accord électoral signé le 15 mai dernier, les organisations syndicales avaient jusqu'hier, 14h00, pour déposer leurs listes de candidats à la DRH.

**Nous vous présentons au verso de ce tract, la liste de nos candidats pour ces élections du 11 juin.**

Une constante à la CGT SIDEL : **100% des candidats présentés par notre liste sont syndiqués à la CGT.**

Pour ces élections, nous présentons **50% de nouveaux candidats en DP, et 43% de nouveaux en Comité d'Entreprise ! Et fait historique chez SIDEL : pour la première fois nous présentons une liste complète dans le 3<sup>ème</sup> collège (cadres) au Comité d'Entreprise !** Cela montre l'intérêt que portent les salariés aux instances représentatives du Personnel, et la confiance qu'ont les salariés envers l'équipe CGT.

**Des candidats présents sur tout le site, au sein de secteurs différents et à tous les niveaux de la hiérarchie.**

Si voter est un devoir démocratique, c'est aussi se donner la possibilité d'être efficacement représenté, accompagné et défendu au quotidien dans l'entreprise. **Les salariés décideront s'ils renouvellent leur confiance en votant pour les candidats CGT, et s'ils veulent que la CGT soit majoritaire au Comité d'Entreprise et aux réunions de Délégués du Personnel.** Pour que cela se réalise, chaque voix comptera et l'ensemble des salariés devra voter en masse pour la liste présentée par la CGT.

## Tous ensemble le 11 juin, votons massivement **CGT** !



De gauche à droite : Sylvain Auvrives, Aldo Berardo, Marc Lorandin, Agnès Lepetit, Samuel Lezazène, Jean-Luc Couture, Christian Vasseur, Manuel Rodriguez, Sandrine Fenaux-Pressoir, Reynald Kubecki, Patrick Galindo, Werner Le Doare, Frank Boinet, Patrick Cantais, Frédéric Broxolle, Joao Lucas, David Lelouard, Jacques Monnois. Absent sur la photo : Gianfranco Gulminelli.

## LISTES DES CANDIDATS PRESENTES PAR LA CGT

Comité d'Entreprise 1er COLLEGE	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Patrick CANTAIS	Jean Luc COUTURE

Délégués du Personnel 1er COLLEGE	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jean-Luc COUTURE	Samuel LEZAZENE

Comité d'Entreprise 2ème COLLEGE	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Reynald KUBECKI	Joao LUCAS
Manuel RODRIGUEZ	Frank BOINET
Sandrine FENAUX-PRESSOIR	Aldo BERARDO

Délégués du Personnel 2ème COLLEGE	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Reynald KUBECKI	Marc LORANDIN
Joao LUCAS	Manuel RODRIGUEZ
Sandrine FENAUX-PRESSOIR	Frédéric BROXOLLE
Aldo BERARDO	Patrick GALINDO
Frank BOINET	Agnès LEPETIT
Gianfranco GULMINELLI	David LELOUARD
Werner LE DOARE	Jacques MONNOIS
Christian VASSEUR	Sylvain AUTRIVE

Comité d'Entreprise 3ème COLLEGE	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Marc LORANDIN	Patrick GALINDO
Jacques MONNOIS	Gianfranco GULMINELLI
David LELOUARD	Sylvain AUTRIVE

### QUELQUES PRECISIONS POUR VOTER

**Les élections auront lieu le 11 juin au restaurant d'entreprise de 10h30 à 14h30.**

A rappeler tout de même que pour chaque élection des Délégués du Personnel et des membres du Comité d'Entreprise, les votes sont distincts par collège et par type de mandat, titulaire ou suppléant.

**Nous devons donc voter 4 fois (Titulaires CE, Suppléants CE, Titulaires DP, Suppléants DP).**

**Voici la répartition des collèges pour le Comité d'Entreprise :**

**1er collège :** L'ensemble des salariés appartenant à la classification "ouvriers" et les employés jusqu'au coefficient 225 inclus

**2ème collège :** Les employés au coefficient supérieur ou égal à 240 et les agents de maîtrise

**3ème collège :** Les ingénieurs et cadres

**Et voici la répartition pour les Délégués du Personnel :**

**1er collège :** L'ensemble des salariés appartenant à la classification "ouvriers" et les employés jusqu'au coefficient 225 inclus

**2ème collège :** Les employés au coefficient supérieur ou égal à 240, les agents de maîtrise, les ingénieurs et cadres.

Pour voter, les salariés devront présenter une pièce d'identité ou leur badge SIDEL.

**Le matériel de vote par correspondance sera envoyé le 31 mai 2013 aux électeurs suivants :**

- les salariés en vendredi, samedi, dimanche ;
- les commerciaux, les itinérants, les chefs de projets, du fait de leur fonction ou de la charge prévisionnelle en matière d'installations ;
- les expatriés ;
- les personnes en congés, en arrêt pour maladie, maternité, accident de travail, <préciser depuis quelle date>
- les personnes en formation extérieure.
- les personnes présentes à Honfleur et Hénin- Beaumont

Les autres salariés qui ne font pas partie des cas ci-dessus et qui prévoient d'être absents le jour du vote devront aller retirer le matériel de vote à **partir du 03 juin 2013 à 14H à la DRH.**

**Attention aux votants par correspondance à bien respecter les consignes de vote (les 4 enveloppes de couleurs dans l'enveloppe timbrée).**